

Avis d'appel à projet

Appel à projet pour la création d'un dispositif expérimental de 70 places pour la mise à l'abri, l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et la prise en charge éducative des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés

Autorité compétente pour délivrer l'autorisation :
Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse

Date de publication de l'Avis de l'appel à projet : 4 avril 2022

Date limite de réception des candidatures : 17 juin 2022 - 16h00

Renseignements : cdaudonnet@creuse.fr / 05 44 30 24 89

Conseil Départemental de la Creuse
Pôle Cohésion Sociale
Direction Enfance Famille Jeunesse
Aide Sociale à l'Enfance
13 rue Joseph Ducouret
23000 GUERET

I. Qualité et adresse de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation

Mme la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse
Hôtel du Département
BP 250
23011 Guéret cedex

II. Objet de l'appel à projet

Le présent appel à projet vise à proposer un établissement social et médico-social spécialisé dans l'accueil, la prise en charge et l'hébergement des Mineurs Non Accompagnés confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Publication autorisée par la délibération n°CP2022-03/9/34

Base légale : Appel à projet passé en application, notamment, des articles L 313-1, L313-3, L313-1-1, R313-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles.

III. Cahier des charges

Le cahier des charges de l'appel à projet est joint en annexe au présent avis.

Il pourra également être téléchargé sur le site internet du conseil départemental :
www.creuse.fr

Il pourra être envoyé par courrier et par mail sur simple demande écrite auprès du secrétariat de l'Aide Sociale à l'Enfance :

Conseil Départemental de la Creuse
Pôle Cohésion Sociale
Direction Enfance Famille Jeunesse
Aide Sociale à l'Enfance
13 rue Joseph Ducouret
23000 GUERET
05 44 30 24 89 / kbigouret@creuse.fr

IV. Modalités d'instruction des projets et critères de sélection

Les dossiers parvenus ou déposés après la date et l'heure prévues à ce présent avis ne seront pas recevables.

Conformément à l'article R.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est constitué une Commission d'information et de sélection d'appel à projet social et médico-social.

Cette commission :

- vérifiera la régularité administrative et de la complétude du dossier. Le cas échéant, il pourra être demandé un complément d'information aux candidats.
- vérifiera l'éligibilité de la candidature, au regard de l'objet de l'appel à projet et du

cahier des charges.

- analysera les projets des dossiers réputés complets et éligibles.

Cette analyse sera réalisée selon les critères suivants :

Critères retenus	Nombre de points maximum
Qualité du projet	60
Adaptation du projet au public	6
Qualification de l'équipe	9
Projet d'établissement cohérent et adapté	15
Projet immobilier cohérent et adapté	15
Qualité des procédures	9
Lien avec les services de l'Aide Sociale l'Enfance	6
Compétence et expérience du candidat	10
Capacité à réaliser le projet	10
Coût financier	20
Analyse du budget prévisionnel	10
Prix journée	10

V. Modalités de dépôt des dossiers de candidatures et précisions complémentaires

Les dossiers de réponse seront transmis en un exemplaire papier au plus tard le 17 juin 2022, 16h00 (cachet de la poste faisant foi) soit :

- envoyé par voie postale en recommandé avec accusé de réception
- remis directement sur place contre récépissé (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00)

A l'adresse suivante :

Conseil Départemental de la Creuse
Pôle Cohésion Sociale
Direction Enfance Famille Jeunesse
Aide Sociale à l'Enfance
13 rue Joseph Ducouret
23000 GUERET

Le dossier de candidature devra être présenté dans une enveloppe cachetée portant les mentions NE PAS OUVRIR – « APPEL A PROJET MNA 2022 »

VI. Modalité de consultation du présent avis

Cet avis est consultable et téléchargeable sur le site internet du Conseil départemental : www.creuse.fr

Il pourra être envoyé par courrier ou par mail sur simple demande écrite auprès du secrétariat de l'Aide Sociale à l'Enfance :
Conseil Départemental de la Creuse

Pôle Cohésion Sociale
Direction Enfance Famille Jeunesse
Aide Sociale à l'Enfance
13 rue Joseph Ducouret
23000 GUERET
05 44 30 24 89 / kbigouret@creuse.fr

VII. Calendrier prévisionnel

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 17 juin 2022 16h00
Date prévisionnelle de réunion de la commission : juillet 2022
Date prévisionnelle de notification de l'autorisation : septembre 2022
Date prévisionnelle de début de l'habilitation : 1^{er} novembre 2022